



Rapport de mission interministérielle de conseil n° 20039

Les aménités rurales et leur prise en compte dans l'action publique

Christophe Patier, Philippe Simon

Octobre 2020 Une mission interministérielle a été chargée de proposer une définition opérationnelle des aménités rurales pour leur prise en compte dans les politiques publiques. ... > [Lire la suite](#)



Rapport de mission interministérielle de conseil n° 19106

Mise en œuvre du projet territorial « Hauts de Provence rhodanienne »

Yves Granger

Novembre 2020 Une mission interministérielle a été chargée de la mise au point juridique et financière du projet dit « Hauts de Provence rhodanienne ». ... > [Lire la suite](#)



Rapport de mission de conseil n° 20016

Renforcement de la qualité des « plans d'entreprise », support des demandes de dotation aux jeunes agriculteurs

Benoît Bonnefoi, Pascale Pottier

Février 2021 Le CGAAER a été chargé d'améliorer le dispositif d'attribution des aides à l'installation des jeunes agriculteurs au titre de la simplification administrative et dans la perspective du transfert de la gestion et du financement de ces aides aux conseils régionaux à compter de 2023. ... > [Lire la suite](#)



Rapport de mission d'expertise et conseil n° 19082

Les systèmes d'information pour la diffusion des connaissances liées à la transition agro-écologique

Didier Kholler, Véronique Vissac-Charles

Septembre 2020 Une mission du CGAAER a été chargée d'étudier les systèmes d'information actuellement à l'œuvre pour la diffusion des connaissances liées à la transition agro-écologique et d'en améliorer l'efficacité. ... > [Lire la suite](#)

Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux
251 rue de Vaugirard, 75 732 Paris Cedex 15
Directeur de la publication : Alain Moulinier

Rédacteur en chef : Éric Bardon

Comité éditorial : Anne Bellancourt, Thierry De Ruyter, Youmin Ho-Sing-Ming, Claire-Marie Jarnouin, Françoise Lavarde,

Anick Leblanc-Cuvillier, Marie-Lise Molimier, Michel Reffay, Caroline Schechter, Éric Tison, Édith Vidal

Les articles de La lettre du CGAAER n'engagent que leurs auteurs, conformément aux principes déontologiques de fonctionnement du CGAAER.

Si vous ne souhaitez plus recevoir les envois de cette liste, cliquez sur [Se désabonner](#).

Si le dispositif précédent ne fonctionne pas, veuillez envoyer un message à l'adresse sympa@agriculture.gouv.fr et mettre en objet du message : **SIGNOFF** lettre-du-cgaaer@agriculture.gouv.fr